



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



BSV CASSIS n° 1 du 27 mars 2020



### Stades

Du fait d'un hiver plus doux que la normale, le débourrement des bourgeons est survenu avec environ 3 semaines d'avance (stade pointe verte observé dès fin février en secteur précoce). La pousse s'est ralentie avec les températures fraîches de mars et les stades sont globalement dans la norme pour la fin du mois :



stade	B2	C1	C3	D	E1	E2
variétés			NB	secteur tardif		
			NB	secteur précoce		
			AND			
			BD			
				RN		



### Pucerons

Quelques premiers symptômes de pucerons jaunes observés, minimes et habituels en début de végétation.



### Anthraxnose

Les formes de conservation du champignon sont arrivées à maturité dès la première semaine de mars : les toutes premières projections de spores ont été enregistrées le 3 mars sur l'appareil de mesure installé à Beaune et se sont poursuivies quasiment sans discontinuer jusqu'au 13 mars. Le stade de sensibilité du cassis n'était alors pas encore atteint.



À ce jour, le stade de début de sensibilité est atteint par toutes les variétés sauf en secteurs tardifs. Au vu des prévisions météo, il devrait être atteint partout dès la semaine prochaine. Des contaminations peuvent se produire si les conditions propices à la projection et la germination des spores sont réunies (épisode pluvieux, taux d'humidité maintenu), ce qui ne devrait pas être le cas a priori pour la semaine à venir.



## Chenilles

La présence de chenilles a été constatée sur 2 parcelles du réseau, dont une déjà bien infestée. C'est pendant la période de floraison que l'attaque est la plus préjudiciable, les chenilles pouvant alors se nourrir des boutons floraux (cas de la Cheimatobie, en photo ci-contre, et de la Pyrale du groseillier, deux espèces fréquemment rencontrées).

La pression peut augmenter selon leur apparition et la dynamique de pousse du cassis dans la quinzaine à venir.



Sur parcelle sensible (attaque l'an dernier, proximité de haies ou bois), selon précocité de la parcelle



Détecter les signes de présence de chenilles :

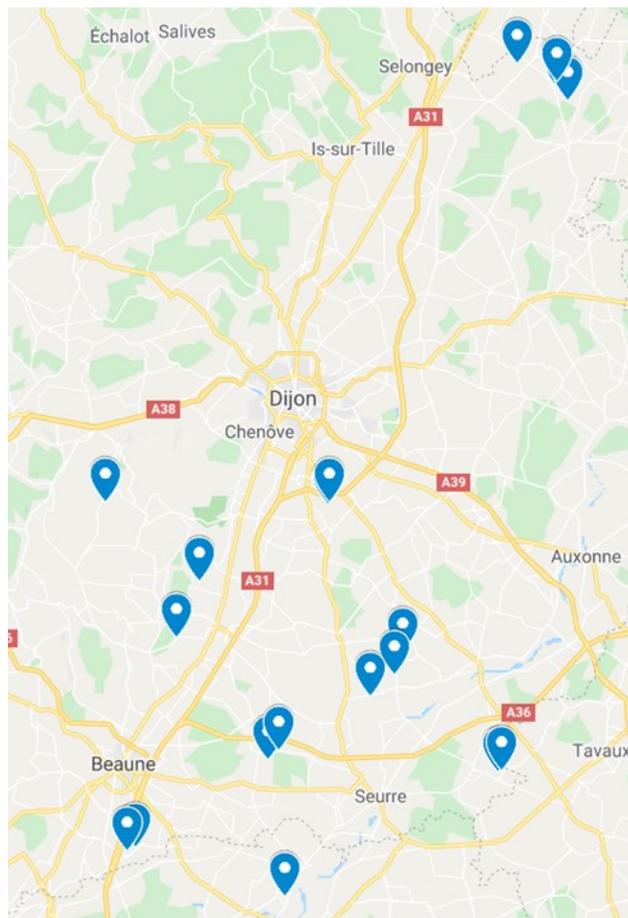
- trous dans les feuilles et/ou les boutons floraux,
- fils de soie sur les inflorescences et les feuilles qui les accompagnent,
- déjections.

C'est plus souvent les indices de leur présence que les chenilles elles-mêmes qui sont visibles. Une chenille peut endommager plusieurs inflorescences. C'est lorsqu'elles mesurent environ 1 cm qu'elles sont les plus voraces.



#### RESEAU DE PARCELLES SUIVIES :

Dans le cadre du BSV, une vingtaine de parcelles réparties sur 14 communes différentes sont suivies (voir carte ci-contre). Les observations sont réalisées conjointement par la Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or et la FREDON Bourgogne-Franche-Comté.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

